

Vivre ici en venant d'ailleurs

Foulard, prison ou liberté ?

Regards croisés de deux Marocaines vivant à La Chaux-de-Fonds, au-delà des clichés et apparences trompeuses...

Deux femmes, deux destins, deux visages d'un même Maroc aux multiples facettes. Souad et Jamila sont amies. Toutes deux sont venues à La Chaux-de-Fonds au bras de leur mari. Elles sont horlogères, divorcées et mères de famille. Au Maroc, leurs chemins ne se seraient certainement jamais croisés.

Jamila, avec sa longue chevelure d'ébène et ses yeux dessinés au crayon noir, a grandi dans un petit village du Rif marocain, au sein d'une famille berbère traditionnelle à l'éducation très stricte. Souad, le visage serti d'un foulard qu'elle porte noir ou coloré, vient d'une grande famille de Rabat, des intellectuels du côté de son père et de grands commerçants du côté de sa mère.

« Mes parents m'ont donné beaucoup de liberté étant enfant, ils voulaient que je fasse des études et du sport. J'ai reçu la même éducation que mes frères, qui devaient aussi s'acquitter des tâches ménagères », raconte Souad, qui a notamment fait du judo, de la voile et de la natation. « Mes parents ne voulaient pas que je porte le voile et pourtant, je l'ai mis à 11 ans, sûrement par esprit d'opposition. »

Un lien avec l'invisible

Souad a préféré écouter un professeur, plutôt que sa famille. Depuis, elle sort les cheveux couverts et dans des vêtements qui révèlent davantage sa pudeur que ses formes. « Vous savez, dans l'islam, on doit mettre un foulard pour prier. Pour

moi, me voiler, c'est comme prolonger ce moment de prière, c'est être en lien symbolique avec Dieu », explique la Marocaine qui suit un islam proche du soufisme. A ses yeux, porter le foulard est un acte de liberté, celle prise autrefois face à ses parents, et celle prise aujourd'hui dans une société laïque, parfois hostile à l'exhibition de ce signe religieux.

Pour Jamila, en revanche, le voile est synonyme de prison ou d'enfermement. « Je viens d'un milieu très conservateur et mes frères et sœurs aînés m'ont forcée à le mettre quand j'avais huit ans. Je l'ôtai en cachette dès que je le pouvais, mais si je me faisais surprendre, j'étais sévèrement punie. »

Jamila a vécu la jeunesse difficile de beaucoup d'enfants des campagnes, cherchant l'eau au puits et s'attelant dès son plus jeune âge aux travaux ménagers. « On avait une très grande ferme avec une vaste cour intérieure, autour de laquelle se trouvaient les chambres », se souvient-elle. « Et quand il y avait des invités, les femmes mangeaient séparées des hommes. »

Le mariage comme liberté

Adolescente, la jeune Berbère n'avait pas le droit de sortir et c'est par soif de liberté, qu'elle accepta la main - ou plutôt la bague - tendue par son futur mari, un compatriote de 17 ans son aîné rentré au pays à la recherche d'une épouse. « J'avais beaucoup d'espoirs, lorsque je l'ai suivi à La Chaux-de-Fonds, où il travaillait. Je pensais vivre à ses côtés la vie trépidante que je n'avais pas eue... »

Mais la réalité fut tout autre pour la jeune femme, qui s'est mariée peu avant ses 20 ans. « Mon époux n'aimait plus sortir et il travaillait toute la journée. Je m'ennuyais à mourir seule dans mon appartement. »

Deux enfants sont nés de leur union et Jamila, divorcée trois ans et demi plus tard, a été autorisée à rester en Suisse grâce à son autonomie financière. « J'étais depuis peu ouvrière chez Longines à St-Imier », explique la Marocaine, qui n'a pas eu le droit de travailler avec son foulard. « Au début, je le remettais en sortant de l'usine, puis petit à petit, j'ai cessé de le porter. Ça a été pour moi une libération. »

Opposant politique

Pour Suad, étudiante engagée et déjà à la tête de son propre commerce, l'exil vers la Suisse n'avait rien d'une échappatoire. Il avait le goût de l'amour mais aussi celui d'une certaine amertume, celle d'avoir renoncé à une vie dorée au Maroc. « Mon ex-mari qui est Tunisien, appartenait à un mouvement d'opposition pacifique au régime de Ben Ali. En restant au Maroc, il craignait d'être renvoyé dans son pays. Il m'a dit : je vais tenter quelque chose et si ça ne marche pas, tu viendras en Tunisie m'apporter des paniers en prison. Il a demandé l'asile en Suisse, j'étais très amoureuse et je l'ai suivi ». Depuis son arrivée en 1999, Souad a aussi travaillé dans l'horlogerie mais elle a surtout élevé ses quatre enfants, tous nés dans les Montagnes neuchâteloises. Un jour, elle espère terminer des études de droit à l'université de Neuchâtel...

Ce témoignage s'inscrit dans une série de trois portraits consacrés aux musulmans du canton de Neuchâtel. Cette rubrique est soutenue par le Service neuchâtelois de la cohésion multiculturelle.

Valérie Kernen

Le Maroc en bref

Superficie : 446 550 km², sans le Sahara occidental (plus de 10 fois la Suisse).

Population : 32,6 millions d'habitants (8 millions en Suisse).

Capitale : Rabat.

Chef de l'Etat : Le roi Mohammed VI continue de dominer la vie politique malgré des réformes allant dans le sens d'une plus grande démocratisation du régime. Premier ministre : Abdelilah Benkirane, islamiste modéré, à la tête d'une large coalition.

Langues officielles: arabe et berbère.

Histoire récente:

1912-56 : Protectorat français. 1999 : Mohammed VI, actuel roi du Maroc, succède à son père Hassan II et à son grand-père Mohammed V, fer de lance de l'indépendance. Il modernise le pays et engage des réformes sociales et économiques. 2011 : en réponse aux protestations du printemps arabe, le roi modifie la Constitution et calme les manifestants. Malgré une certaine ouverture, le régime reste dur envers les opposants et a été critiqué pour son non-respect des droits humains. Le statut du Sahara occidental, annexé en 1975, reste incertain.

Statistiques : 458 Marocains résident dans le canton de Neuchâtel.